

Antoine Pascal Hyacinthe Sermet

(1732-1808)



par Jean-Claude Meyer

Antoine Pascal Sermet, reçu en 1782 à l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, est une personnalité marquante de la période révolutionnaire. Né en 1732 au sein d'une famille de la petite bourgeoisie toulousaine où on exerçait la profession de "chapeliers" ou "marchands garnisseurs", il entre à l'âge de seize ans au couvent des Carmes déchaux de cette ville et il y fait profession le 8 février 1750 en prenant le nom de frère Hyacinthe de Jésus. Il reçoit la charge d'enseigner la philosophie et un cours de théologie aux novices du couvent dont il devient le Prieur en 1770, avant d'être élu provincial des Carmes déchaux d'Aquitaine. Prédicateur renommé, il prêche une station de carême devant Louis XV qui le récompense en lui donnant le titre de prédicateur ordinaire du roi. Son mémoire *Recherches historiques sur l'Inquisition de Toulouse*, atteste sa rigueur d'historien. Féru de la langue d'oc, ses *Recherches historiques sur Goudouli, Pierre Helie et la Présidente de Masencal*, contribuent à les sauver de l'oubli.

Ses prênes en langue occitane reçoivent un accueil favorable auprès des gens humbles. Considérant que les réformes opérées par l'Assemblée Constituante réalisent la morale de l'Évangile, il s'en fait le propagandiste et son *Discours prounouçat dabant la légiou de Saint Ginest* (la garde nationale de Saint-Geniès) connaît une diffusion régionale. Lors d'incidents sanglants survenus à Toulouse en mars 1791 le père Sermet intervient courageusement pour ramener la paix. Ayant prêté le serment de la Constitution civile du clergé, il est élu évêque de la Haute-Garonne par les électeurs du département le 28 mars 1791 : deux évêques pour un même siège, c'est le schisme. L'omniprésence du clergé insermenté compromet son autorité.

Lorsqu'en novembre 1793 les autorités révolutionnaires s'efforcent de pousser le clergé à abandonner le sacerdoce, l'évêque Sermet reste ferme. Il est arrêté le 15 novembre 1793 : "L'évêque Métropolitain du Sud a profité de l'ascendant que lui donnait sa place pour attacher les patriotes des campagnes voisines au char du fédéralisme." Malade, il est libéré le 14 octobre 1794. Au printemps, il s'efforce de réorganiser son clergé. Il se heurte à la faveur que la population porte aux prêtres insermentés, victimes de la persécution. Il écrit le 15 avril 1795 à l'évêque Henri Grégoire, chef de file de l'Église constitutionnelle : "Jamais sans le concours du pape nous n'aurons la paix intérieure. Rome ne meurt jamais. Hier, pour la troisième fois je fus hué par les enfants qu'on fit courir après moi". En 1796 et 1797, il entreprend la visite de son diocèse, confère la confirmation à de nombreux jeunes gens, tient plusieurs synodes ruraux. Épuisé, et conscient de la situation de son diocèse où nombre de ses prêtres rejoignent le clergé réfractaire, Sermet comprend qu'il faut mettre fin au schisme et il écrit le 27 juin 1797 à l'évêque Grégoire : "Céder pour un bien de paix et laisser nos antagonistes remonter sur leur siège." Au concile national de l'Église constitutionnelle qui s'ouvre à Paris le 15 août 1797, il est une personnalité remarquable.

La convention du Concordat ayant été ratifiée par le Saint-Siège le 15 août 1801, Sermet démissionne le 12 octobre et se retire vivre à Paris auprès d'anciens confrères de l'épiscopat constitutionnel jusqu'à son décès survenu en 1808. Homme de foi profonde, proche des personnes humbles, épris de justice et de progrès social, Antoine Pascal Hyacinthe Sermet s'était engagé dans un mouvement de réformes en vue de réaliser un humanisme chrétien.